

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Interventions dans le domaine neuro-musculo-squelettique I 2020-2021

Code : S.PH.370.2001.F.13 **Type de formation :** Bachelor Master MAS CAS Autre ...

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 6 **Langue principale d'enseignement**
 Français Allemand Italien Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module ... Avoir suivi le module ... Pas de prérequis Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Objectifs généraux d'apprentissage

En lien avec l'apprentissage des pathologies:

- Connaître les approches, les investigations et les traitements médicaux et chirurgicaux appliqués à des pathologies du domaine neuro-musculo-squelettique.
- Connaître et expliquer les processus pathologiques du domaine neuro-musculo-squelettique concernant les membres inférieur et supérieur les plus couramment rencontrés dans la pratique de la physiothérapie.
- Identifier les indications, limites et contre-indications à la physiothérapie dans le traitement de ces pathologies.

En lien avec les interventions en physiothérapie:

- Approfondir les particularités de l'évaluation et du traitement des déficiences du système neuro-musculo-squelettique, en lien aux pathologies des membres inférieur et supérieur.
- Concevoir et adapter les évaluations et les traitements des déficiences du système neuro-musculo-squelettique, sur la base du raisonnement clinique.
- Poser un diagnostic physiothérapeutique à partir des cas cliniques emblématiques présentés.
- Valider les interventions effectuées et établir une progression dans la prise en charge des déficiences proposées.
- Affiner les capacités sensitivomotrices nécessaires à l'évaluation et à la précision dans l'application des techniques destinées aux membres inférieur et supérieur.

Rôles et compétences visées

- A. **Rôle Expert** : compétences Ab1, Ab2, Ab3, Ab4
- B. **Rôle Communicateur -trice**: compétences Bb1, Bb2, Bb3, Bb4
- C. **Rôle Collaborateur -trice**: compétences Cb1, Cb2, Cb3, Cb4
- D. **Rôle Manager** : compétences Db1, Db2, Db3
- E. **Rôle Promoteur-trice de la santé** : compétences Eb1, Eb2, Eb3, Eb4
- F. **Rôle Apprenant-e et formateur-trice** : compétences Fb1, Fb2, Fb3, Fb4
- G. **Rôle professionnel-le** : compétences Gb1, Gb2, Gb3, Gb4

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Pathologie générale
- Rhumatologie
- Orthopédie et traumatologie

Modalités pédagogiques

- Cours magistraux
- Démonstrations et pratiques adaptatives de techniques
- Etude de cas cliniques
- Travail individuel et de groupe
- Ateliers cliniques
- Lecture critique
- Travail dirigé

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral Ecrit Pratique Dossier

- **Modalités** : Une évaluation écrite et une évaluation orale pratique
- **Date de l'examen ou du retour des travaux** : Semaines 2 et 3

Conditions de validation du module

Condition particulière liée à la présence :

- pas de condition particulière
 une présence minimale de 80% aux cours pratiques est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'évaluation. Si le seuil de 12 périodes d'absence est dépassé, l'étudiant-e obtient la note F et est en répétition.

Le module est validé si la/les condition(s) cochée(s) ci-dessous est/sont remplie(s) :

- Note finale au moins égale à E
 Pas plus de ... d'épreuves inférieures à ...
 Autre condition : cf point 8 Remarques.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible Pas de remédiation Autre :

Remédiation

- **Modalité** : Evaluation complémentaire portant sur les insuffisances constatées, selon consignes transmises par écrit par le/la responsable de module.
- **Date** : Semaine 35
- **Conditions de validation du module** :
 - Le module est validé si la note de l'évaluation complémentaire est suffisante.
 - Les conditions de validation initiale s'appliquent (point 6.). Les notes de l'évaluation complémentaire remplacent les notes initialement insuffisantes pour le calcul de la note de validation du module.

Selon les art. 29 et 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, chaque module ne peut être répété qu'une seule fois.

Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition, ou suivi du module en présentiel en fonction de la situation d'études de l'étudiant-e.
- **Délai** : En principe dans le semestre académique suivant, au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.
La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).
Selon l'art. 31 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, en cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

La participation aux ateliers pratiques est indispensable car les connaissances et le savoir-faire ne peuvent être acquis par un autre moyen. De même, les possibilités de feedback offertes par les maîtres d'enseignements sont une haute valeur ajoutée. De ce fait, la présence aux cours pratiques est obligatoire.

9. Bibliographie principale

- Cleland, J. A., & Koppenhaver, S. (2012). Examen clinique de l'appareil locomoteur : tests, évaluation et niveaux de preuves (2ème éd.). Traduction française par M. Pillu, Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson.
- Collège Français des Enseignants en Rhumatologie. (2011). Rhumatologie (4ème éd.). Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson.
- Hengeveld, E., & Banks, K. (Éds). (2014). Maitland's peripheral manipulation (5ème éd.). Édimbourg, Grande-Bretagne : Elsevier/Churchill Livingstone.

- Hislop, H. J., Avers, D., & Montgomery, J. (2015). Le bilan musculaire de Daniels et Worthingham : technique de testing manuel (Trad. de la 9ème éd. américaine). Traduction française par M. Pillu & É. Viel, Issy-les-Moulineaux, France : Masson.
- Houglum, P. A. (2010). Therapeutic exercise for musculoskeletal injuries (3ème éd.). Champaign, IL : Human Kinetics.
- Jones, M. A., & Rivett, D. A. (Éds). (2004). Clinical reasoning for manual therapists. Édimbourg, Grande-Bretagne : Butterworth-Heinemann.
- Kaltenborn, F. M. (2007). Manual mobilization of the joints : Joints examination and basic treatment : Volume 1. The extremities (6ème éd.). Oslo, Norvège : Norli.
- Lederman, E. (2005). The science and practice of manual therapy (2ème éd.). Édimbourg, Grande-Bretagne : Elsevier Churchill Livingstone.
- Magee, D. J. (2014). Orthopedic physical assessment (6ème éd.). St. Louis, MO : Elsevier.
- Articles proposés par les enseignants/intervenants du module

10. Enseignant-e-s

- Ancey Céline, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Bertuit, Jeanne, Professeur ordinaire, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Balthazard Pierre, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Christe Guillaume, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Vaswani, Anjali, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Physiothérapeutes spécialistes
- Médecins spécialistes

Nom du responsable de module : Pierre Balthazard

Descriptif validé le : 27.08.2020

Par : MTR